

# post'it



TOUS PNC AIR FRANCE  
Septembre 2012

BS.12-09-050-AF  
snplc@snplc.org

Tél : 01 41 56 41 86  
01 49 19 58 18

## Lufthansa et son « Transform »

*A la suite de la grève du PNC de Lufthansa, du vendredi 7 septembre, la troisième en une semaine à l'initiative du syndicat UFO, ce sont la moitié des 1800 vols de la Compagnie allemande qui ont été annulés. La Direction qui avait ironisé sur la pugnacité du PNC a été servie. Elle a d'ores et déjà renoncé à utiliser du PNC intérimaire comme elle l'avait décidé. Quant aux revendications salariales (UFO demande une augmentation de 5 %) et à l'intéressement, Direction et syndicat ont décidé de recourir à une médiation qui ne saurait durer au-delà de 6 semaines, pendant laquelle UFO s'engage à ne pas faire grève. Nos collègues de Lufthansa prouvent ainsi qu'une forte mobilisation permet de faire reculer la Direction et d'améliorer le sort de tous.*

## Sureffectif PNT et CRPN :

Dans le courant de l'été, le SNPL a demandé au Gouvernement de passer une loi permettant aux pilotes de compagnies aériennes en difficulté ayant droit à la retraite à taux plein de partir dès 60 ans, ce qui faciliterait, entre autres, les départs volontaires tels que ceux prévus par le plan Transform 2015.

Le SNPL souhaite que les entreprises puissent « sous réserve d'avoir négocié avec les syndicats », mettre à la retraite les pilotes qui ont atteint le taux plein et sont âgés de plus de 60 ans. Soit environ 190 pilotes rien qu'à Air France.

Or une telle loi ne serait pas neutre sur les comptes de la CRPN puisque cette mise à la retraite d'office diminuerait à brève échéance le montant des cotisations perçues par la Caisse tout en augmentant le montant des pensions à servir.

Si le Gouvernement ne s'est pas prononcé sur cette idée pour l'instant, en revanche son impact sur le compte de résultat de la CRPN a d'ores et déjà été mesuré : 181 M€ d'ici à fin 2017 dont l'essentiel entre 2013 et 2015 !

## Débarquement R1 :

Lorsque vous voyagez en R1, on peut vous solliciter pour un volontariat débarquement sans pour autant vous l'imposer.

Si vous êtes volontaire vous conservez le bénéfice de l'indemnité correspondante même si au final vous embarquez.

## Absence Enfant Malade (AEM) :

Leur utilisation nécessite de remplir un formulaire contenant une déclaration sur l'honneur. Ce document est fourni par la gestion annuellement lors de l'utilisation de la première AEM.

En cas d'oubli, le PNC dispose de trois mois pour régulariser la situation, cette contrainte date de la dernière mise à jour du mémento PNC de juin 2012.

## Nouveautés hébergement :

Cet été sont apparus des hébergements d'un nouveau genre. D'abord sur un Calvi, suite à un cafouillage du CCO, 5 PNC ont dû passer la nuit dans l'avion. Plus grave, à Boston, au prétexte d'un surbook hôtelier, les PNC ont été contraints de dormir sur des canapés ou des lits de camp. Est-ce une nouvelle façon de faire participer le PNC aux économies de l'Entreprise ?

## Politique commerciale douteuse :

Le 05 août dernier, sur l'AF 322 à destination de Boston, Mr Pierre Henri Gourgeon est intervenu pour faire surclasser un de nos Directeurs en RIY avec ses 5 accompagnants. En conséquence certains collègues en MEP, donc en S1 n'ont pas été surclassés, une collègue également en S1 a voyagé en JPS, mais beaucoup plus grave, une passagère a été déclassée de J à Y ! S'agit-il des nouvelles consignes de la DVPI (Défense des Voyages des Privilégiés et Intouchables) pour promouvoir sa devise : "faites ce que je dis et pas ce que je fais" ?

L'exemple est censé venir d'en haut. Une question a été posée en Questions Délégués du Personnel, la Direction reconnaît une simple irrégularité tout en cherchant à légitimer cette manœuvre scandaleuse.

## Infos diverses :

**RADD** : il n'y a pas de sureffectif pour les mois de juin, juillet, août et septembre. Le PNC peut se faire payer les RADD compo PEQ pour ces périodes. Le sureffectif recommencera en octobre. Les RADD non attribués sur la période hiver peuvent être accolés à n'importe quelle saison dans les 6 mois.

**Les bons de rentrée scolaire** d'une valeur de 100€ ont été adressés par le CE Lignes pour tous les enfants nés entre le 1/8/1993 et le 1/9/2006. Si vous rencontrez des problèmes, vous pouvez contacter le secrétariat au 01.41.56.42.12.

## Nouvelle offre Orange :

*Le SNPNC s'est livré à un décryptage des différents contrats orange business. Pour plus de détails RDV sur [www.snpsc.org](http://www.snpsc.org).*

*Pour les déçus vous trouverez également la procédure de résiliation de l'option i.phone ainsi que la procédure de changement de contact téléphonique AF.*

## Privé Naturellement de Collation

Sur les bretelles Phnom Penh, depuis cet été, alors que le PN passe sa journée dans l'avion avec un retour à l'hôtel aux environs de 23h00, AF a supprimé le plateau repas aux PNC, mais l'a maintenu aux PNT... pour respecter leur rythme physiologique !

Comme pour Transform 2015, faut-il y voir une différence de traitement ?

